

BANQUET TAILLON

CONVENTION CONSERVATRICE

Le banquet offert par les Conservateurs de la province à l'honorable M. Taillon, chef de l'opposition, aura lieu mercredi, le 29 mai, à 7 h. p. m.

Sir John Macdonald, premier ministre du Dominion, sir Hector Langevin, sir Adolphe Caron, l'honorable M. Chapleau et la plupart de leurs collègues ont accepté d'y assister.

Le nombre des billets (tant nécessairement limité, les souscripteurs sont priés de se procurer leur carte d'ici au 22 Mai, alors que les livres seront fermés. Le prix d'admission est de \$3.00.

Le comité est à prendre des mesures pour obtenir des prix réduits sur les lignes de chemins de fer et de steamers.

Une convention du parti conservateur aura lieu le même jour dans la grande salle du St. Lawrence Hall, à 10 h. a. m. Nos amis des différents comités de la province sont instamment priés d'y envoyer de nombreux délégués.

Les comités du banquet et de la convention siègent chaque après-midi, à 4 heures et demie.

Des cartes du banquet sont en vente aux bureaux du CANADA.

Par ordre, A. L. DE MARTIGNY, G. F. COOK, Secrétaire.

Montréal, 9 mai 1889.

JEUDI 23 MAI 1889

Demain, vendredi, 24 mai, jour de la fête de la reine, notre journal ne paraîtra pas.

Un journal allemand, la Germania, trace un tableau assez sombre de la situation politique en Allemagne.

Plus rien ne nous rassure, dit la Germania. L'ère qui vient de s'ouvrir est celle des jours maussades. Sur le terrain de la politique extérieure, nous avons vu nos charges s'accroître d'année en année. Nous avons essayé d'entrer dans la voie de la politique coloniale, et cela en dépit de maints avertissements prudentiels. Quel en a été le résultat? En moins d'une année, nous avons essayé fiasco sur fiasco. Qu'il nous suffise de rappeler les incidents de l'est africain, du pays de Danmar, et surtout de Samoa.

Nous ne nous avons même dû nous retirer en toute hâte pour ne pas entrer en conflit avec l'Angleterre du Nord et même avec l'Angleterre.

Dans une période de moins de six mois, nous avons en le néfaste rapport sur le journal de l'Empereur Frédéric, le procès de Giefken, l'affaire Motier, les deux poursuites pour reproduction de passages de documents laissés par l'Empereur Frédéric, le procès intenté à la Gazette de la Croix, l'intervention de la Gazette de la Croix, l'indication de la Gazette de la Croix.

Tous ces incidents ont passé sans que nous ayons pu nous en débarrasser.

Divertis journaux français discutent en ce moment sur la question de savoir si la commission d'investigation du sénat est parvenue à révéler le général Boulanger, les éléments d'une accusation définie.

L'Éclair affirme que oui; le Journal de la Presse affirme que non. On ne peut en rien dire, et la question reste posée devant le public, dans les mêmes termes que le premier jour. L'opinion la plus raisonnable est que les nouvelles du général Boulanger, si remarquables qu'elles aient pu paraître, pourraient bien ne pas tomber sous le poids de la loi pénale.

On lit dans le Monde: Nous avons exprimé hier notre manière de voir sur la question de la célébration du centenaire de 1789; mais cela ne nous empêche pas de respecter les opinions contraires. Nous laissons à l'Éclair le soin d'expliquer ceux qui ne pensent pas comme lui.

Avec la grande majorité du parti catholique et conservateur, en France et dans le monde entier, nous avons regretté le choix de cette date pour l'ouverture de l'exposition et, pour une foule de raisons déjà données, nous y avons vu un motif suffisant d'abstention.

Mais il n'est que juste de reconnaître que l'entente n'est pas parfaite parmi les catholiques sur ce point.

On sait à l'abord que l'évêque de Versailles a refusé de sa présence l'éclat des fêtes officielles. D'un autre côté M. Tarte, représentant sous sa signature aux attaques brutales de l'Éclair rappelle ce qui suit: La Constituante de 1789 comptait dans son sein 48 évêques et 200 curés ou religieux.

Elle était présidée par l'abbé de Montesquieu qui fut élu en 1790 à la présidence. Le 15 février 1790, on célébra par un Te Deum les promesses constitutionnelles de Louis XVI.

Enfin, le premier courrier de France nous apporte l'incident suivant: «Le maire de Rueil ayant écrit au curé de cette localité pour l'inviter à faire sonner les cloches, le curé lui a fait, par écrit, la réponse suivante: «Monsieur le maire, «Devant participer au grand anniversaire que la France va célébrer, non seulement je ferai sonner les cloches, mais je vous offre mon glorieux jour et célébrer, ce jour-là, une messe solennelle. En agissant ainsi, je reste dans les idées de mon évêque qui a invité tous les curés de son diocèse à annoncer cette fête au son de toutes les cloches.»

Il paraît que le colonel O'Brien a refusé d'accepter la médaille destinée aux «travailleurs» qui ont voté contre le Bill des Jeunes.

LA PLAINTE DU MEUNIER

La grande meunerie passe à Ontario par une crise pénible, et chose bien naturelle, elle s'en prend au gouvernement. Les meuniers de cette province se trouveraient aujourd'hui dans de meilleures conditions, si les récoltes des dernières années n'avaient pas été aussi pauvres. Il paraît, à entendre ces messieurs, que c'est la faute à sir John A. Macdonald.

Ce dont ils se plaignent le plus, c'est d'avoir acheté au prix de \$1.20 du blé qui, s'il était réduit en farine, leur rapporterait à peine \$0.90. On pourrait leur demander si le cabinet d'Ottawa les obligait à acheter à ce prix? Ils avouent eux-mêmes que s'ils expédiaient leur blé en Angleterre, ils ne pourraient pas en obtenir le prix qu'ils l'ont payé au Canada.

Ils ont si bien compris d'ailleurs que c'est là la cause de leur fâcheuse position, qu'ils ont adopté la proposition de M. David Pless, meunier de Brantford, qui ne va à rien moins qu'à préparer l'organisation d'une ligue de meuniers dans la province, pour maintenir le prix des céréales aux mêmes taux qu'en Angleterre.

Toutefois, les plaintes des meuniers ne sont pas toutes sans fondement. Ils font remarquer, par exemple, que les droits d'entrée sur les farines américaines ne sont que d'une demi-piastre; tandis que sur le grain nécessaire pour faire la farine, la quantité de farine, ces droits s'élèvent à 71 centimes. C'est donc une différence de 21 centimes en faveur des meuniers américains.

Déjà, à l'époque dernière, les meuniers d'Ontario ont essayé de faire disparaître cette différence de droits, qui est toute à leur désavantage. Mais, entre les libéraux qui s'en vont d'une extrémité à l'autre de la Puissance, criant qu'il faut abattre les barrières douanières entre le Canada et les États-Unis, et les industriels canadiens qui prétendent sans cesse que les barrières ne sont pas encore assez hautes, le gouvernement ne sait vraiment quel entendre.

S'il abaisse les droits sur le blé, les fermiers canadiens vont faire un vacarme terrible. Si c'est sur la farine que la baisse porte, ce seront les meuniers qui continueront à se plaindre. Enfin, en laissant les choses telles qu'elles sont, fermiers et meuniers vont faire chorus. «Ah! qu'il est difficile de plaire à tout le monde et à son père.»

Le Globe s'embarbouille de plus en plus dans la question des biens des Jésuites. On se rappelle que, lors de la discussion à la chambre des communes, il voulait soutenir le désaveu, tout en se refusant à voter la motion O'Brien, parce que le texte de cette motion contredisait des principes, en opposition avec l'autonomie des provinces.

Depuis lors, le Globe a conseillé de continuer à réclamer le désaveu par un mouvement pétitionnaire, et un comité de citoyens s'est organisé à cet effet à Toronto. Mais, dans l'attente de ce mouvement, le Globe craint que les libéraux ne puissent pas faire la petite telle qu'elle est conçue, parce que cette pétition invite le gouverneur général à violer la constitution, en dissolvant la chambre contre l'avis de ses conseils responsables.

Ces perplexités de l'organe libéral sont fort amusantes. Il lui faut réclamer le désaveu du bill pour plaire aux fanatiques, et continuer, en même temps, à condamner en principe l'exercice du droit de désaveu par le gouvernement fédéral. Il voudrait bien trouver un moyen de ne pas tenir compte du vote de la chambre, et continuer, en même temps, à professer le respect de la constitution. Il y a de quoi se perdre au milieu de ces contradictions.

TELEGRAMMES

LA QUESTION DE SAMOA

Disensions dans le cabinet Américain

La question de Samoa

Les deux points de la question de Samoa sont: 1. Le protocole des conférences de Samoa contredira deux points essentiels.

Le premier est relatif au gouvernement de Samoa qui sera réorganisé sur une base conforme à la triple intervention. Dans ce réarrangement, le rôle d'arbitre entre les États-Unis et l'Allemagne.

Le second point porte sur la nomination d'une Commission des terres. L'Angleterre, toujours d'après le Post, aurait un influence prépondérante dans le choix du premier magistrat judiciaire.

On n'a pas touché à la question de l'indemnité que les indigènes auraient à payer pour le meurtre des Allemands tombés à Apia. Ce sera le comité exécutif qui réglera cette affaire. Il paraît bien se faire que la clôture des conférences eût lieu la semaine prochaine.

Disensions dans le cabinet de Washington

BROOKLYN, 22. Le correspondant de Washington de l'Éclair de Brooklyn lui écrit qu'il a été informé par une personne digne de foi qu'à la réunion du cabinet de Washington, qui a eu lieu hier, il n'y avait pas eu moins de trois ministres qui auraient menacé le Président de se retirer, s'il continuait à les traiter comme de simples commis.

M. Blaine, un de ces trois ministres, aurait dit qu'il ne pouvait plus rester au titre de département d'Etat, s'il ne lui était pas laissé quelque latitude. M. Proctor, du Vermont, aurait appuyé M. Blaine, ajoutant qu'il se démissionnerait immédiatement celle du secrétaire d'Etat. Enfin M. Windom, secrétaire du trésor, bien qu'il ne soit pas allé aussi loin que ses deux collègues, aurait fait de son mieux pour faire comprendre au Président que des chefs de département doivent être choisis, de fait aussi bien que de nom.

La cause de ces remontrances serait fort belle, nous en sommes certains de remplir certains postes du service civil, en dehors des personnes que ces trois ministres lui auraient recommandées.

On ne doute nullement à Washington que M. Blaine n'ait à sortir bientôt du cabinet. C'est là d'ailleurs un bruit que font courir avec persistance les journalistes démocrates depuis les premiers jours de la présidence du Président Harrison. Ces écrivains ont répété si souvent que M. Blaine voudrait diriger l'administration, s'il en faisait partie, la ruine qu'il était étrange, (non ou très l'administration), que le Président aurait fini par en prendre ombra-ge. Mais la crainte que M. Blaine, le simple instrument de M. Blaine, il se serait attaché à faire la contre-partie de tout ce qui se faisait dans le cabinet, n'est pas un motif naturel que de le laisser aller à perdre patience.

Le Guide de l'Exposition

LA TOUR EIFFEL

La décrire, cela a déjà été fait autant de fois au moins qu'il en est sorti de brochures de fer dans ce sous-titre. Nous ne pouvons en dire au public que ces deux mots, après tout ceux que l'on a écrits sur elle: Montez-y!

La décrire, cela a déjà été fait autant de fois au moins qu'il en est sorti de brochures de fer dans ce sous-titre. Nous ne pouvons en dire au public que ces deux mots, après tout ceux que l'on a écrits sur elle: Montez-y!

La décrire, cela a déjà été fait autant de fois au moins qu'il en est sorti de brochures de fer dans ce sous-titre. Nous ne pouvons en dire au public que ces deux mots, après tout ceux que l'on a écrits sur elle: Montez-y!

La décrire, cela a déjà été fait autant de fois au moins qu'il en est sorti de brochures de fer dans ce sous-titre. Nous ne pouvons en dire au public que ces deux mots, après tout ceux que l'on a écrits sur elle: Montez-y!

La décrire, cela a déjà été fait autant de fois au moins qu'il en est sorti de brochures de fer dans ce sous-titre. Nous ne pouvons en dire au public que ces deux mots, après tout ceux que l'on a écrits sur elle: Montez-y!

La décrire, cela a déjà été fait autant de fois au moins qu'il en est sorti de brochures de fer dans ce sous-titre. Nous ne pouvons en dire au public que ces deux mots, après tout ceux que l'on a écrits sur elle: Montez-y!

La décrire, cela a déjà été fait autant de fois au moins qu'il en est sorti de brochures de fer dans ce sous-titre. Nous ne pouvons en dire au public que ces deux mots, après tout ceux que l'on a écrits sur elle: Montez-y!

La décrire, cela a déjà été fait autant de fois au moins qu'il en est sorti de brochures de fer dans ce sous-titre. Nous ne pouvons en dire au public que ces deux mots, après tout ceux que l'on a écrits sur elle: Montez-y!

La décrire, cela a déjà été fait autant de fois au moins qu'il en est sorti de brochures de fer dans ce sous-titre. Nous ne pouvons en dire au public que ces deux mots, après tout ceux que l'on a écrits sur elle: Montez-y!

La décrire, cela a déjà été fait autant de fois au moins qu'il en est sorti de brochures de fer dans ce sous-titre. Nous ne pouvons en dire au public que ces deux mots, après tout ceux que l'on a écrits sur elle: Montez-y!

La décrire, cela a déjà été fait autant de fois au moins qu'il en est sorti de brochures de fer dans ce sous-titre. Nous ne pouvons en dire au public que ces deux mots, après tout ceux que l'on a écrits sur elle: Montez-y!

La décrire, cela a déjà été fait autant de fois au moins qu'il en est sorti de brochures de fer dans ce sous-titre. Nous ne pouvons en dire au public que ces deux mots, après tout ceux que l'on a écrits sur elle: Montez-y!

La décrire, cela a déjà été fait autant de fois au moins qu'il en est sorti de brochures de fer dans ce sous-titre. Nous ne pouvons en dire au public que ces deux mots, après tout ceux que l'on a écrits sur elle: Montez-y!

La décrire, cela a déjà été fait autant de fois au moins qu'il en est sorti de brochures de fer dans ce sous-titre. Nous ne pouvons en dire au public que ces deux mots, après tout ceux que l'on a écrits sur elle: Montez-y!

La décrire, cela a déjà été fait autant de fois au moins qu'il en est sorti de brochures de fer dans ce sous-titre. Nous ne pouvons en dire au public que ces deux mots, après tout ceux que l'on a écrits sur elle: Montez-y!

La décrire, cela a déjà été fait autant de fois au moins qu'il en est sorti de brochures de fer dans ce sous-titre. Nous ne pouvons en dire au public que ces deux mots, après tout ceux que l'on a écrits sur elle: Montez-y!

La décrire, cela a déjà été fait autant de fois au moins qu'il en est sorti de brochures de fer dans ce sous-titre. Nous ne pouvons en dire au public que ces deux mots, après tout ceux que l'on a écrits sur elle: Montez-y!

La décrire, cela a déjà été fait autant de fois au moins qu'il en est sorti de brochures de fer dans ce sous-titre. Nous ne pouvons en dire au public que ces deux mots, après tout ceux que l'on a écrits sur elle: Montez-y!

La décrire, cela a déjà été fait autant de fois au moins qu'il en est sorti de brochures de fer dans ce sous-titre. Nous ne pouvons en dire au public que ces deux mots, après tout ceux que l'on a écrits sur elle: Montez-y!

La décrire, cela a déjà été fait autant de fois au moins qu'il en est sorti de brochures de fer dans ce sous-titre. Nous ne pouvons en dire au public que ces deux mots, après tout ceux que l'on a écrits sur elle: Montez-y!

La décrire, cela a déjà été fait autant de fois au moins qu'il en est sorti de brochures de fer dans ce sous-titre. Nous ne pouvons en dire au public que ces deux mots, après tout ceux que l'on a écrits sur elle: Montez-y!

La décrire, cela a déjà été fait autant de fois au moins qu'il en est sorti de brochures de fer dans ce sous-titre. Nous ne pouvons en dire au public que ces deux mots, après tout ceux que l'on a écrits sur elle: Montez-y!

La décrire, cela a déjà été fait autant de fois au moins qu'il en est sorti de brochures de fer dans ce sous-titre. Nous ne pouvons en dire au public que ces deux mots, après tout ceux que l'on a écrits sur elle: Montez-y!

La décrire, cela a déjà été fait autant de fois au moins qu'il en est sorti de brochures de fer dans ce sous-titre. Nous ne pouvons en dire au public que ces deux mots, après tout ceux que l'on a écrits sur elle: Montez-y!

La décrire, cela a déjà été fait autant de fois au moins qu'il en est sorti de brochures de fer dans ce sous-titre. Nous ne pouvons en dire au public que ces deux mots, après tout ceux que l'on a écrits sur elle: Montez-y!

La décrire, cela a déjà été fait autant de fois au moins qu'il en est sorti de brochures de fer dans ce sous-titre. Nous ne pouvons en dire au public que ces deux mots, après tout ceux que l'on a écrits sur elle: Montez-y!

La décrire, cela a déjà été fait autant de fois au moins qu'il en est sorti de brochures de fer dans ce sous-titre. Nous ne pouvons en dire au public que ces deux mots, après tout ceux que l'on a écrits sur elle: Montez-y!

La décrire, cela a déjà été fait autant de fois au moins qu'il en est sorti de brochures de fer dans ce sous-titre. Nous ne pouvons en dire au public que ces deux mots, après tout ceux que l'on a écrits sur elle: Montez-y!

La décrire, cela a déjà été fait autant de fois au moins qu'il en est sorti de brochures de fer dans ce sous-titre. Nous ne pouvons en dire au public que ces deux mots, après tout ceux que l'on a écrits sur elle: Montez-y!

La décrire, cela a déjà été fait autant de fois au moins qu'il en est sorti de brochures de fer dans ce sous-titre. Nous ne pouvons en dire au public que ces deux mots, après tout ceux que l'on a écrits sur elle: Montez-y!

La décrire, cela a déjà été fait autant de fois au moins qu'il en est sorti de brochures de fer dans ce sous-titre. Nous ne pouvons en dire au public que ces deux mots, après tout ceux que l'on a écrits sur elle: Montez-y!

La décrire, cela a déjà été fait autant de fois au moins qu'il en est sorti de brochures de fer dans ce sous-titre. Nous ne pouvons en dire au public que ces deux mots, après tout ceux que l'on a écrits sur elle: Montez-y!

La décrire, cela a déjà été fait autant de fois au moins qu'il en est sorti de brochures de fer dans ce sous-titre. Nous ne pouvons en dire au public que ces deux mots, après tout ceux que l'on a écrits sur elle: Montez-y!

La décrire, cela a déjà été fait autant de fois au moins qu'il en est sorti de brochures de fer dans ce sous-titre. Nous ne pouvons en dire au public que ces deux mots, après tout ceux que l'on a écrits sur elle: Montez-y!

La décrire, cela a déjà été fait autant de fois au moins qu'il en est sorti de brochures de fer dans ce sous-titre. Nous ne pouvons en dire au public que ces deux mots, après tout ceux que l'on a écrits sur elle: Montez-y!

La décrire, cela a déjà été fait autant de fois au moins qu'il en est sorti de brochures de fer dans ce sous-titre. Nous ne pouvons en dire au public que ces deux mots, après tout ceux que l'on a écrits sur elle: Montez-y!

La décrire, cela a déjà été fait autant de fois au moins qu'il en est sorti de brochures de fer dans ce sous-titre. Nous ne pouvons en dire au public que ces deux mots, après tout ceux que l'on a écrits sur elle: Montez-y!

La décrire, cela a déjà été fait autant de fois au moins qu'il en est sorti de brochures de fer dans ce sous-titre. Nous ne pouvons en dire au public que ces deux mots, après tout ceux que l'on a écrits sur elle: Montez-y!

La décrire, cela a déjà été fait autant de fois au moins qu'il en est sorti de brochures de fer dans ce sous-titre. Nous ne pouvons en dire au public que ces deux mots, après tout ceux que l'on a écrits sur elle: Montez-y!

La décrire, cela a déjà été fait autant de fois au moins qu'il en est sorti de brochures de fer dans ce sous-titre. Nous ne pouvons en dire au public que ces deux mots, après tout ceux que l'on a écrits sur elle: Montez-y!

La décrire, cela a déjà été fait autant de fois au moins qu'il en est sorti de brochures de fer dans ce sous-titre. Nous ne pouvons en dire au public que ces deux mots, après tout ceux que l'on a écrits sur elle: Montez-y!

La décrire, cela a déjà été fait autant de fois au moins qu'il en est sorti de brochures de fer dans ce sous-titre. Nous ne pouvons en dire au public que ces deux mots, après tout ceux que l'on a écrits sur elle: Montez-y!

La décrire, cela a déjà été fait autant de fois au moins qu'il en est sorti de brochures de fer dans ce sous-titre. Nous ne pouvons en dire au public que ces deux mots, après tout ceux que l'on a écrits sur elle: Montez-y!

Grand Pique-Nique

Vendredi, le 24 courant

Asile Saint-Patrice

Au Parc Lansdowne

(à l'endroit de l'exposition)

Le programme comprendra des clubs de tennis organisés par les clubs de tennis de l'Asile.

Une joute de Base-Ball par les élèves du Collège d'Ottawa et la Cie d'Ottawa.

Une joute de Base-Ball par le club Varsity, champion du Canada et les 2nds quinqué du Collège.

Les courses d'hommes gras, d'enfants, de jeunes filles, course à long saut, à u... en l'air, courses à barrières, Tag of War et une foule d'autres sports des plus intéressants.

La musique à la fin de la journée sur le terrain par le corps de musique de Hull.

La joute de Base-Ball aura lieu à 2.30 h. p. m. Les 1ers prix seront de \$100.00.

Celle de Foot Ball prendra place à 4 h. p. m.

Les personnes qui ont l'honneur de passer par le Gouvernement au lieu de l'Asile, doivent s'adresser à ce département et au commissaire pour le faire inscrire.

Les personnes qui ont l'honneur de passer par le Gouvernement au lieu de l'Asile, doivent s'adresser à ce département et au commissaire pour le faire inscrire.

Les personnes qui ont l'honneur de passer par le Gouvernement au lieu de l'Asile, doivent s'adresser à ce département et au commissaire pour le faire inscrire.

Les personnes qui ont l'honneur de passer par le Gouvernement au lieu de l'Asile, doivent s'adresser à ce département et au commissaire pour le faire inscrire.

Les personnes qui ont l'honneur de passer par le Gouvernement au lieu de l'Asile, doivent s'adresser à ce département et au commissaire pour le faire inscrire.

Les personnes qui ont l'honneur de passer par le Gouvernement au lieu de l'Asile, doivent s'adresser à ce département et au commissaire pour le faire inscrire.

Les personnes qui ont l'honneur de passer par le Gouvernement au lieu de l'Asile, doivent s'adresser à ce département et au commissaire pour le faire inscrire.

Les personnes qui ont l'honneur de passer par le Gouvernement au lieu de l'Asile, doivent s'adresser à ce département et au commissaire pour le faire inscrire.

Les personnes qui ont l'honneur de passer par le Gouvernement au lieu de l'Asile, doivent s'adresser à ce département et au commissaire pour le faire inscrire.

Les personnes qui ont l'honneur de passer par le Gouvernement au lieu de l'Asile, doivent s'adresser à ce département et au commissaire pour le faire inscrire.

Les personnes qui ont l'honneur de passer par le Gouvernement au lieu de l'Asile, doivent s'adresser à ce département et au commissaire pour le faire inscrire.

Les personnes qui ont l'honneur de passer par le Gouvernement au lieu de l'Asile, doivent s'adresser à ce département et au commissaire pour le faire inscrire.

Les personnes qui ont l'honneur de passer par le Gouvernement au lieu de l'Asile, doivent s'adresser à ce département et au commissaire pour le faire inscrire.

Les personnes qui ont l'honneur de passer par le Gouvernement au lieu de l'Asile, doivent s'adresser à ce département et au commissaire pour le faire inscrire.

Les personnes qui ont l'honneur de passer par le Gouvernement au lieu de l'Asile, doivent s'adresser à ce département et au commissaire pour le faire inscrire.

Les personnes qui ont l'honneur de passer par le Gouvernement au lieu de l'Asile, doivent s'adresser à ce département et au commissaire pour le faire inscrire.

Les personnes qui ont l'honneur de passer par le Gouvernement au lieu de l'Asile, doivent s'adresser à ce département et au commissaire pour le faire inscrire.

Les personnes qui ont l'honneur de passer par le Gouvernement au lieu de l'Asile, doivent s'adresser à ce département et au commissaire pour le faire inscrire.

Les personnes qui ont l'honneur de passer par le Gouvernement au lieu de l'Asile, doivent s'adresser à ce département et au commissaire pour le faire inscrire.

Les personnes qui ont l'honneur de passer par le Gouvernement au lieu de l'Asile, doivent s'adresser à ce département et au commissaire pour le faire inscrire.

Les personnes qui ont l'honneur de passer par le Gouvernement au lieu de l'Asile, doivent s'adresser à ce département et au commissaire pour le faire inscrire.

Les personnes qui ont l'honneur de passer par le Gouvernement au lieu de l'Asile, doivent s'adresser à ce département et au commissaire pour le faire inscrire.

Les personnes qui ont l'honneur de passer par le Gouvernement au lieu de l'Asile, doivent s'adresser à ce département et au commissaire pour le faire inscrire.

Les personnes qui ont l'honneur de passer par le Gouvernement au lieu de l'Asile, doivent s'adresser à ce département et au commissaire pour le faire inscrire.

Les personnes qui ont l'honneur de passer par le Gouvernement au lieu de l'Asile, doivent s'adresser à ce département et au commissaire pour le faire inscrire.

Les personnes qui ont l'honneur de passer par le Gouvernement au lieu de l'Asile, doivent s'adresser à ce département et au commissaire pour le faire inscrire.

Les personnes qui ont l'honneur de passer par le Gouvernement au lieu de l'Asile, doivent s'adresser à ce département et au commissaire pour le faire inscrire.

Les personnes qui ont l'honneur de passer par le Gouvernement au lieu de l'Asile, doivent s'adresser à ce département et au commissaire pour le faire inscrire.

Les personnes qui ont l'honneur de passer par le Gouvernement au lieu de l'Asile, doivent s'adresser à ce département et au commissaire pour le faire inscrire.

Les personnes qui ont l'honneur de passer par le Gouvernement au lieu de l'Asile, doivent s'adresser à ce département et au commissaire pour le faire inscrire.

Les personnes qui ont l'honneur de passer par le Gouvernement au lieu de l'Asile, doivent s'adresser à ce département et au commissaire pour le faire inscrire.

Les personnes qui ont l'honneur de passer par le Gouvernement au lieu de l'Asile, doivent s'adresser à ce département et au commissaire pour le faire inscrire.

Les personnes qui ont l'honneur de passer par le Gouvernement au lieu de l'Asile, doivent s'adresser à ce département et au commissaire pour le faire inscrire.

Grand Pique-Nique

Vendredi, le 24 courant

Asile Saint-Patrice

Au Parc Lansdowne

(à l'endroit de l'exposition)

Le programme comprendra des clubs de tennis organisés par les clubs de tennis de l'Asile.

Une joute de Base-Ball par les élèves du Collège d'Ottawa et la Cie d'Ottawa.

Une joute de Base-Ball par le club Varsity, champion du Canada et les 2nds quinqué du Collège.

Les courses d'hommes gras, d'enfants, de jeunes filles, course à long saut, à u... en l'air, courses à barrières, Tag of War et une foule d'autres sports des plus intéressants.

La musique à la fin de la journée sur le terrain par le corps de musique de Hull.

La joute de Base-Ball aura lieu à 2.30 h. p. m. Les 1ers prix seront de \$100.00.

Celle de Foot Ball prendra place à 4 h. p. m.

Les personnes qui ont l'honneur de passer par le Gouvernement au lieu de l'Asile, doivent s'adresser à ce département et au commissaire pour le faire inscrire.

Les personnes qui ont l'honneur de passer par le Gouvernement au lieu de l'Asile, doivent s'adresser à ce département et au commissaire pour le faire inscrire.

Les personnes qui ont l'honneur de passer par le Gouvernement au lieu de l'Asile, doivent s'adresser à ce département et au commissaire pour le faire inscrire.

Les personnes qui ont l'honneur de passer par le Gouvernement au lieu de l'Asile, doivent s'adresser à ce département et au commissaire pour le faire inscrire.

Les personnes qui ont l'honneur de passer par le Gouvernement au lieu de l'Asile, doivent s'adresser à